

**Châteaux et spectacles**  
**Périgueux**  
**29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017**

À l'heure de l'exposition que le château de Versailles dédie, jusqu'au printemps 2017, aux *Fêtes et divertissements à la cour*, l'association des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord a choisi de consacrer son colloque annuel aux liens entre châteaux et spectacles en élargissant le propos des pratiques curiales à celles ayant pour cadre, du Moyen-âge à nos jours, les châteaux européens aussi modestes soient-ils.

Dans les années 70, aux beaux jours de l'anthropologie historique et de la Nouvelle histoire, avec le développement de l'histoire des mentalités et de l'imaginaire, l'histoire des fêtes et des spectacles a connu une heure de gloire. Elle s'inscrivait alors dans la lignée de la partition culture savante/culture populaire initiée par Robert Mandrou<sup>1</sup>, la seconde étant présentée à la fois comme la seule « authentique » et comme une forme de résistance à l'acculturation des élites. Critiqué et révisé par Jacques Revel et Roger Chartier, ce clivage entre les deux cultures a glissé vers une approche en termes d'échanges, de circulations, de réception et d'acculturation, s'insérant dans une histoire culturelle aux limites de plus en plus floues englobant histoire sociale et histoire politique. Pour la période médiévale, après les travaux de Jean Verdon<sup>2</sup> et la publication du congrès du CTHS de Chambéry de 1991<sup>3</sup>, le sujet a été longtemps délaissé. Depuis la première décennie 2000, de nouvelles approches sont le fait de littéraires<sup>4</sup> et d'historiens qui ont surtout renouvelé la connaissance de la culture festive de la noblesse, comme élément marqueur de son identité, en particulier Sébastien Nadot qui, dans sa thèse publiée en 2012, assimile les joutes à une pratique sportive<sup>5</sup>. D'autres, en particulier Evelyne Van den Neste pour les villes de Flandres<sup>6</sup>, ont revu cette question des joutes et tournois, aujourd'hui la mieux explorée pour la période médiévale tant en milieu urbain que rural où les abords des châteaux en constituent le cadre essentiel.

L'histoire des spectacles urbains à l'époque moderne est en plein renouvellement, croisant histoire et histoire littéraire, comme en atteste, depuis 2014-15, le séminaire d'histoire sociale des spectacles du Centre Roland Mousnier (Paris-Sorbonne)<sup>7</sup>. Dans le prolongement de celui-ci une journée d'études s'est tenue à Lyon en juin dernier envisageant les spectacles comme un laboratoire du gouvernement urbain<sup>8</sup>. Que ce soit à Naples<sup>9</sup>, à Londres<sup>10</sup> ou dans d'autres villes européennes, il s'agit ici à la fois d'inscrire les spectacles dans une société, dans des pratiques politiques mais aussi dans un espace

---

<sup>1</sup> *De la culture populaire en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Stock, 1964.

<sup>2</sup> *Les loisirs au Moyen-âge*, Paris, Tallandier, 1980.

<sup>3</sup> *Actes du 116<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Chambéry, 1991), Section d'histoire médiévale et de philologie : jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'âge classique*, Paris, Éd. du C.T.H.S., 1993.

<sup>4</sup> Plet-Nicolas, F. (dir.), *Le Moyen Âge en jeu*, Eidolon n° 86, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009.

<sup>5</sup> *Le Spectacle des joutes : sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 2012.

<sup>6</sup> *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, Paris, École des Chartes, 1996.

<sup>7</sup> Ce séminaire est animé par Marie Bouhaïk-Gironès (Centre Roland Mousnier, Paris-Sorbonne), Olivier Spina (Lahra-Lyon2) et Mélanie Traversier (IRHiS-Lille 3)

<sup>8</sup> <http://larhra.ish-lyon.cnrs.fr/node/2255>.

<sup>9</sup> Mélanie Traversier, *Gouverner l'opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1767-1815*, Rome, École française de Rome, 2009.

<sup>10</sup> Olivier Spina, *Une ville en scènes. Pouvoirs et spectacles à Londres sous les Tudor (1525-1603)*, Paris, Garnier Classiques, 2013.

urbain ce qui conduit à croiser le regard des urbanistes comme à Paris étudiée dans la première modernité par Goulven Oiry<sup>11</sup>.

L'émergence de la citoyenneté au XIX<sup>e</sup> siècle suppose de conforter l'adhésion, en multipliant les formes d'expression de l'approbation. Le spectacle participe de la cérémonie du pouvoir, comme l'explore un colloque, organisé en 1990, sur les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>12</sup>. Les châteaux, au cœur de la sociabilité aristocratique, peuvent tout aussi bien servir à appuyer la souveraineté qu'à susciter une contre-image, sous l'égide des légitimistes par exemple, le spectacle servant à construire un imaginaire politique de l'assentiment comme du ressentiment.

Le colloque *Châteaux et spectacles* propose de s'inscrire dans ces perspectives en passant de l'échelle de la ville à celle des châteaux au prisme de l'histoire, de l'archéologie, des études littéraires mais également de toutes les formes d'arts et de spectacles vivants pouvant être repérés dans le périmètre des demeures châtelaines et de leurs abords du Moyen-Âge à nos jours. En effet, d'année en année, les mises en scènes spectaculaires se multiplient dans les châteaux afin d'attirer les touristes vers ces lieux patrimoniaux<sup>13</sup>.

Sous forme de synthèses thématiques ou transversales, voire de monographies, les propositions de communications pourront s'inscrire dans l'une ou plusieurs des directions suivantes

1. Le terme spectacles est entendu ici au sens le plus large depuis les représentations théâtrales, musicales, équestres et autres formes d'expression artistiques, du spectacle vivant parfois disparus (tournois, joutes) ou utilisant des techniques sophistiquées (jeux d'eaux, pyrotechnie), conçus soit comme des moments exceptionnels voués aux fêtes et cérémonies où se mêlent le corps et de l'esprit aux pratiques régulières de sociabilité ou de loisirs attachées à la vie des habitants des lieux.

2. À partir de cette typologie ouverte, on pourra s'attarder sur les aspects suivants :

- les espaces et le cadre particulier où se déroulent les spectacles, à l'intérieur (salle dédiée ou convertie pour l'occasion) ou à l'extérieur des châteaux (bâtiments annexes, jardins, parcs...).

- le décor durable ou éphémère, véritable prouesse architecturale faites de bois, de carton ou de verdure, construit spécialement pour accueillir un spectacle, et pouvant nécessiter savoir-faire et techniques pointus (spectacles à machine par exemple).

- le coût des spectacles, s'il est possible de l'évaluer à partir des sources disponibles. Il faudrait pouvoir étudier la dimension économique de l'évènement exceptionnel ou de la pratique régulière du point de vue des dépenses liées à la main d'œuvre (artistes, techniciens), du paiement des multiples fournisseurs jusqu'aux retombées financières voire en termes d'image.

- le déroulement du spectacle lui-même, y compris s'il y a lieu la mise en scène et la distribution des rôles au sein de la société châtelaine et des artistes qu'il s'agisse de troupes ambulantes ou de personnels attachés au château, sans oublier l'imprévu ou l'accident intervenu au cours de ces spectacles, du plus banal des incidents jusqu'au drame ou à la tragédie qui peut interrompre la fête.

---

<sup>11</sup> Goulven Oiry, *La Comédie française et la ville (1550-1650) - L'Iliade parodique ?* Paris, Garnier Classiques, 2016.

<sup>12</sup> Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tatakowsky, sous la dir., *Les Usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

<sup>13</sup> À côté des résidences royales d'Ile de France et du Val de Loire, on peut citer pour le seul cas français Saint-Fargeau (Yonne), Talmont et Tiffauges (Vendée), Lareole (Haute-Garonne), Murol (Puy-de-Dôme).

- la place et la composition des participants : habitants du château (famille et domesticité), invité-es, public plus ou moins large et leurs réactions à l'issue des spectacles auxquels ils et elles assistent.
  - la mise en récit de ces spectacles à travers la littérature, la presse ou les écrits du for-privé (mémoires, correspondances, etc.) mais également la mise en images sous forme de dessins, gravures, peintures, photos ou encore au cinéma qu'il s'agisse de garder la trace, le souvenir de pratiques ou d'évènements ou qu'ils participent de l'imaginaire du château.
  - la motivation du châtelain organisateur -souverain, seigneur ou notable- d'un spectacle habituel ou extraordinaire : s'agit-il pour lui, ou pour elle, de plaire, de divertir, de séduire ? ou bien encore de manifester son emprise sur un espace et sur des « gens » qui l'habitent, forme de communication politique où le châtelain donne à voir sa domination.
3. Enfin, dans la période très contemporaine, on retiendra le thème des châteaux en spectacles - châteaux-forts, résidences royales - devenus cadre propice à des mises en récits historiques, à la belle saison lors des grandes migrations touristiques européennes. Le spectacle au château est alors un moyen de mettre en valeur et de rentabiliser un patrimoine dont l'entretien est lourd pour les particuliers, les collectivités territoriales ou l'État.

**Les propositions de communications (environ 1500 signes), accompagnées d'une brève biobibliographie de l'auteur doivent être adressées au plus tard le 30 janvier 2017, par voie électronique, en format Word à Dominique Picco, secrétaire des *Rencontres*. : [dominique.picco@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:dominique.picco@u-bordeaux-montaigne.fr), et Juliette Glikman, secrétaire adjointe, [juliette.glikman@orange.fr](mailto:juliette.glikman@orange.fr)**  
**Par voie postale : Dominique Picco, Université Bordeaux-Montaigne, UFR humanités, Département histoire, Campus universitaire, 33607 Pessac cedex**